



Le 18 octobre 2013,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix Santé au travail de la Fonction publique territoriale La ville de Roanne, le Conseil général de Seine et Marne et la ville de Laval, lauréats de cette 3ème édition

La ville de Ploemeur et la Communauté de Communes Bastides de Lomagne ont reçu une mention spéciale

La 3^e édition du Prix santé au travail de la Fonction publique territoriale, organisée par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF), le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), l'Association des Directeurs de Généraux des Communautés de France (ADGCF), l'IRPS (Institut de Recherche en Prévention Santé), l'Association Nationale de Médecine Professionnelle des Personnels Territoriaux (ANMPPT), l'Association Nationale des médecins des collectivités territoriales (Meditoriales), l'Association ResPect, la Lettre du Cadre Territorial, Santé et Travail, ainsi que le Gazette des Communes, a enregistré, cette année, 21 candidatures.

Nous observons cette année une plus grande représentativité des petites collectivités (moins de 1000 agents). Elles sont au nombre de 12 dont Roanne, le 1^{er} lauréat du Prix. 11 villes, 3 structures mixtes associées, 1 Communauté d'agglomération, 1 Communauté de communes, 3 Conseils généraux et 2 SIVOM ont soumis leurs actions à un jury composé des principaux acteurs de la Fonction publique territoriale.

Les thématiques des candidatures ont couvert les thèmes : santé et sécurité au travail, risques psycho-sociaux, addictions, gestion et prévention des risques professionnels, lutte contre l'absentéisme, troubles musculo-squelettiques.

La ville de Roanne (42) a reçu le 1^{er} Prix en mettant en place une action sur le thème des « Risques psycho-sociaux ». Elle a mis en œuvre la démarche RESPIRE « Recréons Ensemble un Service Innovant, Réactif et Efficace » pour faire face aux risques psycho-sociaux, rencontrés notamment par les cadres. L'originalité de ce projet réside dans le développement d'une réelle politique de promotion de la santé, visant à valoriser les missions de ces agents, à les protéger et assurer leur mieux-être tout en favorisant le dialogue social à tous les échelons. L'autre force principale de RESPIRE réside dans l'implication des Élus et l'important travail de co-construction du projet avec les principaux concernés.

Le 2^e Prix a été attribué au Conseil Général de Seine et Marne pour son projet « Bien-être au travail : un engagement collectif, le bien-être pour chacun ». Après avoir notamment effectué une analyse des risques de souffrance au travail et établi un plan de prévention, une charte sur le bien-être au travail a vu le jour. Tous les acteurs de la protection des agents ont été sollicités pour ce projet et un comité a été mis en place pour faire vivre la charte. Un outil informatique à destination

des ressources humaines a également été créé afin de leur permettre d'effectuer une veille et une analyse des situations dans chaque direction à l'aide d'indicateurs précis.

Enfin, grâce à son action de « Prévention des troubles musculo-squelettiques au sein de la direction des espaces verts », la Mairie de Laval (53) a remporté le 3ème Prix. La ville a réalisé une démarche ergonomique auprès de son personnel le plus concerné, celui de la direction des espaces verts. Accompagné par un cabinet d'ergonomie, les agents ont pu s'approprier les règles de sécurité et travailler activement à l'amélioration de leurs conditions de travail en créant, testant et approuvant leurs nouveaux outils. Fort de ce succès, ce travail se poursuivra en 2014 auprès du service de la restauration collective et au sein de la direction de la petite enfance.

Deux mentions spéciales ont été attribuées à :

- la ville de Ploemeur (56) pour la mise en place de son Forum de sensibilisation aux conduites addictives,
- la Communauté de Communes Bastides de Lomagne dans le Gers, pour son action d'harmonisation des pratiques et techniques dans l'entretien des locaux.

Le succès du Prix santé au travail de la fonction publique territoriale démontre l'importance des initiatives prises pour le bien-être au travail et la santé des agents de la Fonction publique territoriale.

Palmarès 2013 du Prix :

Prix	Collectivités	Thèmes
1^{er} Prix	Roanne (42 - Loire)	Pour une approche radicalement différente de la prévention des risques psycho-sociaux Toutes les opérations de prévention sur des thèmes tels que les RMS, le stress, les RPS, d'éducation à la santé (alimentation, maladies cardiovasculaires, diabète, addictions...)
2^{ème} Prix	Conseil Général de Seine et Marne (77)	Bien-être au travail : un engagement collectif, le bien-être pour chacun Prévention des risques
3^{ème} Prix	Laval (53 - Mayenne)	Prévention des troubles musculo-squelettiques au sein de la direction des espaces verts
Mention spéciale	Ploemeur (56 - Morbihan)	Forum de sensibilisation aux conduites addictives Opérations de prévention
Mention spéciale	Communauté de Communes Bastides de Lomagne (32 – Gers)	« Harmoniser les pratiques et techniques dans l'entretien des locaux » Les risques professionnels dans l'entretien des locaux

Contacts

Pour recevoir la synthèse :

Dominique Dardel : 01 42 84 48 07 / dominique.dardel@ad-convergence.com

Pierre Bernard, Directeur de la Communication : 01 44 83 13 03 / pierre.bernard@mnt.fr

● ORGANISÉ PAR

● EN PARTENARIAT AVEC



MEDITERRANÉENNES

ResPECT

Lettre cadre

SANTÉ TRAVAIL

la Gazette